



**SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS
HAUTES ÉCOLES
CONFÉRENCE - DÉBAT**

QU'EST-CE QUE « EFAS » ?

QUELS DANGERS POUR NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ ?

**LUNDI 4 NOVEMBRE À 12H15
HESAV - BEAUMONT 21 - SALLE G/SS/06**

Intervenante :

Catherine Friedli, secrétaire syndicale du SSP-Vaud en charge de la santé.

Le SSP a lancé et fait aboutir le référendum contre EFAS, la modification de la Loi sur l'assurance-maladie également appelée réforme pour le « financement uniforme des prestations ». Il s'agit d'une réforme fondamentale du financement du système de santé, imposée par le lobby des assureurs dont l'objectif est de transférer la responsabilité financière des cantons vers les caisses-maladie. Les assureurs auront ainsi encore davantage de pouvoir pour orienter notre système de santé.

Actuellement, selon la LAMal, les cantons, via nos impôts, financent 55% des soins hospitaliers stationnaires, mais ne financent pas les soins ambulatoires. Les cantons financent également 46% des soins de longue durée (EMS et soins à domicile) en moyenne nationale. En bloquant la part cantonale pour le financement des dépenses de santé à 26,9 % pour les trois domaines, EFAS renforce le poids des assureurs qui deviennent les financeurs principaux de notre système de santé, via les primes d'assurance.

Le désengagement des cantons aura des conséquences importantes. Dans les soins de longue durée, EFAS signifie la fin de l'obligation de financement résiduel par les cantons, mécanisme qui limite la contribution financière des assuré-e-s aux coûts des soins dans les EMS et à domicile. Cette décharge de responsabilité financière, dans un secteur où les besoins vont augmenter, en lien avec l'évolution démographique et l'augmentation des maladies telles que les démences, induira une augmentation des frais de participation individuels des patient-e-s et une augmentation des primes maladies.

Cette révision va favoriser le secteur privé à but lucratif. Et en réduisant le financement des cantons dans le secteur public, la révision réduit aussi la capacité des cantons à intervenir pour obliger les employeurs à garantir des conditions de travail et de retraite au moins équivalentes à celles des règlements et lois cantonales. EFAS ouvre une voie pour une nouvelle dégradation des conditions de travail dans un secteur d'activité particulièrement féminisé. Un secteur où les salaires sont historiquement bas, même pour les plus qualifiées. Alors que les primes explosent et que le Conseil Fédéral vient d'annoncer soutenir l'augmentation des franchises dans les assurances maladies, le 24 novembre 2024, votons NON à cette révision de la LAMal ! Refusons cette réforme qui conduit à faire des économies sur les personnels de santé, oriente les dépenses de santé vers des domaines à but lucratif et renchérit encore les primes d'assurance.

**Conférence-Débat ouverte à tou-te-s.
Venez vous informer du futur du financement de notre système de santé.**



AVENUE RUCHONNET 45 / CP 1324 / 1001 LAUSANNE / VAUD@SSP-VPOD.CH / 021 341 04 10

WWW.SSP-VAUD.CH / FB: SYNDICAT SSP VAUD